FRC 3 21518, C
Case
FRC
21374



ADRESSE

De M. J. FRANÇOIS LIEUTAUD, Commandant-Général de la Garde Nationale de Marſeille, à ſes Concitoyens.

MES CHERS CONCITOYENS,

J'aime à vous parler avec la franchiſe & la ſimplicité qui ſont dans mon caractère, & qui conviennent à des hommes armés pour la défenſe de la Patrie & de la liberté. Je me plais à recueillir votre vœu ; à m'inſtruire par vous, à m'entourer de vos ſuffrages. Un homme ambitieux vous preſcrirait des rè-

THE NEWBERRY LIBRARY

gles : un bon patriote qui n'eſt que ce que vous avez voulu qu'il fût, vous conſulte, & vous propoſe ſes doutes.

Depuis le jour où nos Députés ont été nommés pour aſſiſter à la confédération du 14 Juillet, l'adoption de l'uniforme n'a ceſſé d'agiter les eſprits ; les Orateurs ſe ſuccèdent ſur les tribunes politiques ; & ceux qui aiment à parler trouvent par-tout des tribunes. Tel homme ſerait nul, s'il était de l'avis général, qui profeſſe un ſyſtême étrange, peut-être même déſavoué dans ſon cœur, pour faire montre de ſes talens, & pour tâcher de devenir quelque choſe. Je me flatte de connaître trop bien le prix du tems, pour l'employer à réfuter *ces parleurs de circonſtance* ; mais je vous dois, chers Concitoyens, à vous, à la patrie, à l'armée Marſeillaiſe, dont j'ai l'honneur d'être le chef, le détail des raiſons qui me déterminent à croire qu'il eſt convenable que l'armée de Marſeille adopte l'habit national.

Un motif impérieux & déciſif devrait

ſuffire, ce me ſemble, pour guérir tous les ſcrupules, & ralier les opinions diverſes. Ce motif eſt le Décret de l'Auguſte Aſſemblée Nationale; Décret que tant d'interprêtes corrupteurs défigurent à leur gré, que d'autres révoquent en doute; mais qui ne peut être problêmatique aux yeux du vrai Citoyen.

Serait-il poſſible, comme on voudrait le perſuader que des raiſons locales puſſent déterminer une exception à la Loi, & que cette exception ne fût que pour Marſeille? Ah! daignez conſidérer que l'étendue de ſon commerce appelle & raſſemble dans notre port, & dans nos murs, des hommes de toutes les Nations; & que, ſi la plus grande partie de ces étrangers eſt ſoumiſe au devoir, ou n'eſt occupée que de ſon travail, beaucoup d'autres ne ſont à Marſeille, que comme la ſentine dans un navire. Il eſt ſi facile à des ſcélérats, excités par l'eſpoir du pillage, de ſe revêtir de cette décoration patriotique, qui forme aujourd'hui le ſeul ſigne diſtinctif de notre Garde-Na-

tionale, que vous conviendrez ſans peine, mes chers Concitoyens, du danger imminent qu'il y a, en laiſſant au premier venu la liberté d'uſurper cette décoration.

Des faits récens, & des plaintes journalières ſervent à me convaincre, & doivent opérer la même conviction dans vos eſprits, pour qu'il n'y ait plus qu'un vœu, comme il n'y aura qu'un habit.

Voudriez-vous voir réjaillir ſur les bons patriotes, ſur les citoyens tranquilles, la honte des torts perſonnels aux malfaiteurs ? Ce ſerait le véritable moyen de ſervir nos ennemis, s'il nous en reſte, & de diſtinguer Marſeille d'une manière affligeante pour notre honneur.

Qu'il me ſoit permis de vous dire, mes chers Concitoyens, que je gémis chaque jour des maux que cette erreur peut nous préparer. Je ne diſſimule pourtant pas que pluſieurs d'entre vous vivement affectés de nos infortunes paſſées, repouſſent l'idée d'un uniforme qui leur retrace le ſouvenir de l'illégalité & de la

tyrannie ; mais raſſurez-vous, chers Concitoyens, c'eſt celui de braves Pariſiens que je vous propoſe : l'uniformité des deſtructeurs des Baſtilles de Paris convient ſeul aux deſtructeurs des Baſtilles de Provence : il n'eſt qu'un même habit pour ceux qui n'ont qu'une même âme.

Mais il faut les imiter en tout, ces braves Pariſiens ; il faut ſavoir, comme eux, faire le ſacrifice des opinions particulières, au bien général ; il faut nous garantir de ces hommes dangereux, dont le zèle hypocrite ne cherche qu'à ſéduire, qu'à égarer notre raiſon, en feignant d'échauffer notre patriotiſme ; ceux-là ſont les véritables ennemis de la tranquillité publique, qui voudraient calomnier les hommes qui la défendent, Je ne m'eſtimerai digne d'être obéi & de commander que lorſque je ſerai certain qu'aucun membre de l'Armée Marſeillaiſe ne pourra être confondu avec les uſurpateurs du ſigne primitif de notre liberté. Il nous reſtera à jamais ce ſigne, il nous diſtinguera ;

mais ne nous iſolons pas de autres Français.

Douteriez-vous de l'efficacité des moyens qu'on pourra prendre pour que la dépenſe devienne moins ſenſible, en la diviſant par des paiemens ſucceſſifs & partiels ? Vos craintes ne ſeraient point fondées. L'Armée, ou ſes Comités, délibéreront ſur cet objèt ; tous les plans ſeront examinés & diſcutés avec ſoin. Les Français ont fait, en ſi peu de tems, tant de grandes choſes, que vous augureriez bien mal de vos forces, & du pouvoir du patriotiſme, ſi vous étiez retenus par cette idée. Les arrangemens les plus économiques, & en même tems les plus sûrs, ſeront pris pour alléger ce fardeau momentané ; & combien n'en ſerez-vous pas dédommagés, en voyant diſparaître ces nuances ſomptueuſes, qui contraſtent encore d'une manière cruelle pour le pauvre, avec la précieuſe égalité, l'une des baſes de la Conſtitution.

Je vous développe mes penſées, & je

vous conjure d'uſer envers moi de la même franchiſe, & d'une égale liberté. Toujours prêt à vous entendre, je ne ſerai inacceſſible qu'à la calomnie, que je mépriſe, & aux vaines terreurs dont on voudrait m'environner. Laiſſez, comme moi, laiſſez déclamer ceux qui ne peuvent être remarqués que par le tourbillon de pouſſière qu'ils élèvent dans leurs agitations de commande; mais vous, dont les ſuffrages libres m'ont élevé à la tête de l'Armée! vous, dont les tranſports ont éclaté pour moi au ſein de vos bataillons! vous, dont les larmes d'attendriſſement ſe ſont confondues avec les miennes! vous, dont le zèle & la ſenſibilité ont adouci tant de fois les amertumes inſéparables de ma place! c'eſt dans vos cœurs que je cherche la vérité; c'eſt de vous que je l'attends; & vous me verrez toujours l'embraſſer & la ſuivre, certain que vous ne m'abandonnerez pas lorſque je la prendrai pour guide. Elle eſt ſœur de la liberté & de l'honneur.

348

Voilà mes ſoutiens, & vos déviſes.

Je ſuis avec un attachement fraternel,

MES CHERS CONCITOYENS,

Votre très-humble &
très-obéiſſant Serviteur,

J. F. LIEUTAUD, Commandant-Général.

Marſeille, *le* 1[er]. *Juillet* 1790,

A MARSEILLE,
Chez JEAN MOSSY, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation, du Roi & de la Ville.